

Les propositions du Collectif Je t'Aide

LES PROPOSITIONS TRANSVERSALES À TOUTES LES SITUATIONS D'AIDANCE

- Mettre en place une **politique interministérielle** dédiée aux aidant·es et en **faire une grande cause nationale** 
- **Renforcer le soutien aux proches aidé·es** par :
 - **L'augmentation des moyens dédiés** aux structures et professionnel·les de santé, du social et du médico-social et la **revalorisation** de ces métiers.
 - **Le renforcement des plans d'aides des personnes aidées**, pour permettre une réponse exhaustive et accessible financièrement à leurs besoins.
- Former les professionnel·les au repérage et à l'orientation des aidant·es quel que soit leur âge (*Santé, sociaux, médico-sociaux, Education Nationale, Enseignement Supérieur, employeur·euses, fonctions RH, managers, médecine du travail, professionnel·les de l'emploi, du recrutement et de la formation professionnelle*) 
- **Rendre effectif le droit au répit** par :
 - **Le développement et la diversification** des solutions de répit adaptées et de qualité
 - **La création et le soutien aux plateformes de répit** et d'accompagnement, en augmentant leurs moyens financiers et leurs ressources humaines pour qu'elles accompagnent tous les aidant·es
 - Le développement de **moyens financiers** pour limiter le reste à charge des aidant·es et des aidé·es
- **Simplifier les démarches administratives**  des aidant·es et de leurs aidé·es, par la **réduction des délais**, la **coordination des différents services** et l'**augmentation** du nombre de professionnel·les référent·es sur l'ensemble du territoire.
- Crée un **bilan de santé annuel** pour tous·tes les aidant·es et garantir des **consultations psychologiques gratuites**, dès l'annonce du diagnostic de l'aidé·e et tout au long du parcours.

- **Maintenir les dispositifs de soutien**, d'accompagnement et d'aide dans l'après-aidance
- Renforcer les outils d'analyse et de visibilisation de la question de l'aidance à travers la **conduite d'études nationales statistiques**
 - Une étude sur la **diversité des profils des aidant·es** (âge, genre, région, type d'aidance, etc)
 - Une étude **mettant en avant les coûts cachés des impacts de l'aidance** sur les aidant·es et leurs aidé·es

LES PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX JEUNES AIDANT·ES

- Développer les **actions d'information et de soutien** aux jeunes aidant·es
- Rendre effectif le **droit au répit** pour les jeunes aidant·es mineurs
- Insérer, dans les **critères d'attribution des bourses**, **un critère** pour les jeunes aidant·es afin de les aider financièrement dans leurs études

LES PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA VIE PROFESSIONNELLE DES AIDANT·ES

- Inciter les employeur·euses à **inclure le sujet des salariés aidant·es dans leur stratégie RSE** et dans les objectifs des entreprises à mission
- Favoriser le **développement d'accords collectifs** sur le sujet des aidant·es
- **Former les managers de proximité** à l'accompagnement des salariés aidants et **développer la diffusion des bonnes pratiques**  
- **Accompagner les aidant·es dans leurs parcours professionnel**   par :
 - La création d'un **bilan de compétences dédié aux aidant·es**
 - La valorisation des **compétences développées** durant l'aidance, transversales et spécifiques, pour les accompagner dans **tous leurs choix professionnels**
 - **L'ouverture de droits à la formation** aux aidant·es qui ont dû réduire ou cesser leur activité professionnelle
- **Élargir le congé de proche aidant** par :
 - L'élargissement de ce congé à l'**ensemble des aidant·es**, quel que soit le type de pathologie du proche qu'ils·elles accompagnent et quel que soit le lieu de vie du proche aidé
 - **L'augmentation de sa durée**
 - Le **maintien du salaire** pendant cette période de congé
 - Permettre **un congé par proche aidé.e**
 - **Orienter les aidant·es vers un accompagnement psycho-social le temps du congé** pour organiser son temps de vie et son temps post-congé
- En parallèle de l'élargissement du congé de proche aidant, **ouvrir la réflexion** autour d'un **quota annuel de jours de congés**, qui regrouperait certains congés existants. Ces congés, à utilisation souple et en demi-journée, permettraient de **s'occuper de ses proches**, quelle que soit leur situation.
- Ouvrir la réflexion sur **l'interdiction de licenciement** pendant et après un congé de proche aidant, sur le modèle du congé maternité.

LES PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX AIDANT·ES À LA RETRAITE

- Améliorer la retraite des aidant·es  par :
 - **L'élargissement des conditions d'accès** à des trimestres supplémentaires de retraite, à toutes les personnes aidantes, quels que soient l'âge, la durée d'aidance, et l'origine de la perte d'autonomie de la personne aidé
 - **La suppression de la condition** de devoir interrompre son activité professionnelle sur 30 mois consécutifs
 - **La rétroactivité des droits à la retraite pour les aidant·es**
- Mettre en place des **actions de formation et de sensibilisation**  à destination des aidant·es en activité professionnelle, des employeur·euses et des professionnel·les de l'emploi pour :
 - **Sensibiliser au rôle d'aidant·e** et à ses impacts sur la santé
 - Communiquer sur les **outils de prévention** existants
 - Informer des **outils administratifs et juridiques** pour préparer sa retraite et faire valoir ses droits